

## Expérimentation de sauvegarde des chemins ruraux dans le Parc du Morvan

### Recensement des chemins ruraux : Méthodologie de relevés de données sur le terrain

Cette méthodologie s'applique pour les relevés de données papier sur le terrain afin de permettre le recensement des chemins ruraux de votre commune.

Les relevés de données terrain peuvent être participatives, notamment par la participation des habitants de votre commune.

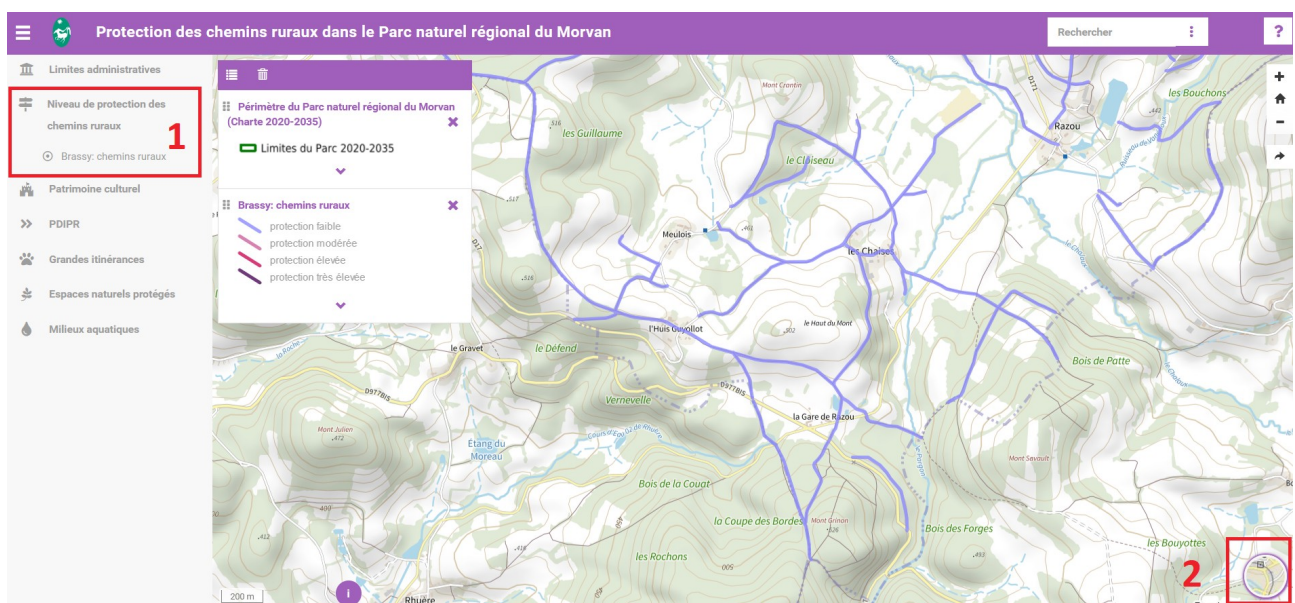
Pour effectuer les relevés terrain, il faut s'équiper d'un (ou plusieurs) formulaire(s). Il faut également préparer la sortie terrain en suivant la méthodologie ci dessous.

#### ➤ Préparation terrain

→ Repérer son secteur sur la carte de visualisation :

<https://carto.parcumorvan.fr/?config=apps/protection-des-chemins-ruraux-dans-le-parc-naturel-regional-du-morvan.xml#>

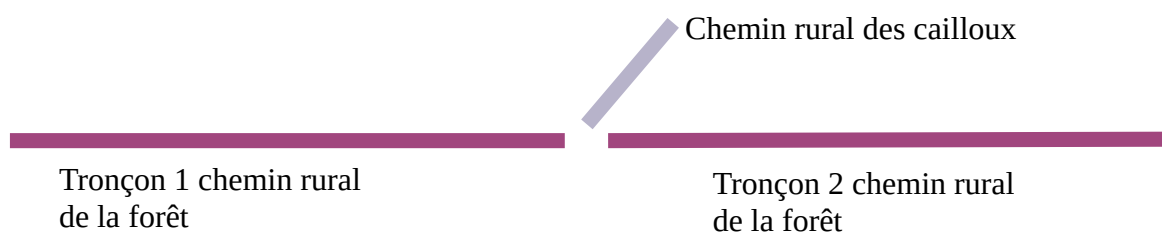
Afficher l'inventaire des chemins ruraux de la commune **(1 sur capture d'écran)** et un fond de carte de l'IGN (plan IGN, scan 25) **(2 capture écran)**. Zoomer sur son secteur d'étude. Faites une capture d'écran, imprimez la carte et embarquez là avec vous sur le terrain.



→ Sur la carte, **numéroter les tronçons à visiter** :

**Un signalement correspond à un tronçon de chemin rural.** Ainsi, à **chaque croisement avec une autre voie de communication, les chemins ruraux doivent être découpés pour former des tronçons.** Cela signifie que si un chemin rural dénommé Chemin de la Forêt est intersecté 1 fois par une autre voie de communication (voie communale, chemin rural, voie privée, route départementale, etc.), l'on obtient 2 tronçons matérialisant le Chemin rural de la Forêt. **Il faudra renseigner les informations de recensement de façon séparée pour chacun des deux tronçons du Chemin de la Forêt.**

Exemple :



**Il y aura deux formulaires à remplir pour le Chemin rural de la Forêt car il est intersecté par le Chemin rural des Cailloux.**

→ Sur la carte de visualisation, interroger les tronçons afin de voir si un doute a été formulé sur le tracé (doute sur l'existence du tracé, sur le statut de tracé, etc).

→ **Reporter le numéro du tronçon et s'il y a un doute sur le formulaire et renseigner** les informations terrain sur le formulaire.

→ Remettre les formulaires et la cartographie associée aux référents Geocontrib (outil de saisie informatique) de la commune.

## ➤ Présentation et description du formulaire de terrain

Votre nom : ..... Téléphone : ..... Date du relevé .....

### Formulaire de relevé d'information sur le linéaire n° .....

Si connu, le nom du chemin : .....

- ➔ **Dans quel état se trouve le chemin ?**  Praticable  Bouché par la végétation  
 Obstacle(s) sur le chemin  Détérioré par le passage d'engins  
 Autre .....
- ➔ **Quel(s) type(s) de revêtement pour le chemin ?**  Goudronné, cimenté, bétonné, bitumé  
 Empierré, pavé, graviers  Naturel, terreux, sablonneux  
 Naturel, pierre, affleurement rocheux  
 Autre : .....
- ➔ **Il y a t'il une largeur de 3 mètres tout le long du chemin ?**  OUI  NON
- ➔ **Le chemin est-il accessible tout le long pour une voiture de tourisme ?**  OUI  NON

### Questions sur la préservation du chemin rural

- ➔ **Avez vous un doute sur le statut et/ou l'existence terrain du chemin ?**  OUI  NON  
Si oui, merci de préciser vos observations :

.....  
.....

- ➔ **Le chemin est il balisé ? (+2 au niveau de protection si oui)**  OUI  NO  
**Quel balisage est présent ?**  
 Petite randonnée  Grande Randonnée  Tour Équestre  Bibracte Alésia  
 Grande Traversée du Morvan  Boucle VTT  
 Grande Randonnée de Pays  Autre .....



GR 13



GR de Pays



PR



GTM



Circuit VTT



Bibracte Alésia



Tour Equestre

- ➔ **Le chemin est il classé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ?**  
 OUI  NON  Je ne sais pas
- ➔ **Le chemin est-il interdit aux engins motorisés ?**  OUI  NON
- ➔ **Le chemin débouche-t-il sur d'autres voies de communication à ses deux extrémités ? (Il ne s'agit donc pas d'une impasse) (+2 au niveau de protection si oui)**  
 OUI  NON
- ➔ **Des sites emblématiques sont ils présents sur le linéaire ? (+3 au niveau de protection si oui)**  
 OUI  NON  
**Quels sites emblématiques sont présents et visibles à proximité du linéaire ?**

Les sites emblématiques correspondent aux bâtiment historiques faisant partie du patrimoine de la commune (ex : monument historique, lavoir, chapelle, église, puits, etc.)

.....  
.....  
.....

→ **Le chemin présente t-il un aspect esthétique? (+2 au niveau de protection si oui)**

OUI  NON

Quel(s) aspect(s) esthétique(s) :  Anciens Murets  Pléchie-Queule

Point de vue remarquable (ouverture sur le paysage)

Voûte végétale  Chemin creux  Cours d'eau longeant le chemin  Arbre remarquable

Autre .....

→ **Le chemin a-t-il une Histoire? (+1 au niveau de protection si oui)  OUI  NON**

Quelle est son Histoire ? (ex : voie romaine, flottage, résistance, st jacques de compostelle, etc.)

.....  
.....  
.....  
.....

→ **Le chemin présente t-il une fragilité? (+2 au niveau de protection si oui)  OUI  NON**

Quelle(s) fragilité(s) ?  Pente-Ruissellement-Ravinement  Portance

Étroitesse (1 mètre ou moins)  Non empierré  Source d'eau ou passage de cours d'eau

Zones humides (temporaires ou permanentes)  Aqueduc, busage, pont

Autre .....

→ **Le chemin semble t-il entretenu?  OUI  NON**

→ **Le chemin a t-il fait l'objet d'une réouverture du à une emprise végétale et/ou des travaux de réfection (saignées, empierrement) ont ils déjà été effectués ? (+2 au niveau de protection si oui)**

OUI  NON  Je ne sais pas

Si oui, savez-vous de quand date la remise en état (réouverture) ? .....

→ **Le chemin a t-il été remis en état suite à des travaux forestiers ?**

OUI  NON  Partiellement en état  Je ne sais pas

→ **Niveau de protection associé au linéaire (somme des scores) : .....**

## Questions sur la gestion du chemin

→ **Quelle serait la fréquence nécessaire d'entretien du chemin ?**

Préconisations de l'association Tous en chemin rural :

Tous les ans (couverture arborée inexistante)  Tous les deux ans (légère couverture arborée en lisière de forêt)  Tous les cinq ans (forte couverture arborée en sous bois)

→ **Quel(s) type(s) de travaux d'entretien réguliers semblent nécessaires dans le maintien du chemin ?**

Tonte  Taille de haie  Élagage des arbres  Remblayage  Saignées  Dégagement d'arbres tombés  Autre : .....

→ **Présence de dépôt sauvage ?  OUI  NON**

→ **Le chemin a-t-il été annexé ?**  OUI  NON  Je ne sais pas  
Le chemin est intégré dans la parcelle d'un riverain privé et les repères physiques du bornage ne sont plus visibles (haie arrachée par ex.)

→ **Le chemin a-t-il été barré par un obstacle (chaîne, portail, grillage...)?**  OUI  NON

→ **Le chemin vous semble-t-il avoir été déplacé ?**  OUI  NON  Je ne sais pas  
Vous observez une différence entre le tracé cadastral du chemin et son existence sur le terrain.

→ **Si le chemin est bordé d'une plantation forestière, la distance réglementaire de 2 mètres entre l'abord du chemin et la première ligne de plantation est-elle respectée ?**  
 Respect des deux mètres  Non respect des deux mètres  Pas de plantation signalée

→ **Commentaires sur le chemin :**

.....  
.....  
.....